PROCÈS VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MARDI 8 DÉCEMBRE 2015

Membres du conseil d'établissement présents

Représentants des parents :

Mesdames Caroline Auger, Valérie Bélanger, Maliya Descôteaux, Maryse Désormeaux, Gabrielle Lamarre-Dupuis et Maryse Meunier.

Représentant des enseignants :

Mesdames Maryse Desjardins, Katia Gutierrez et Hélène Ménard.

Représentant du personnel de soutien :

Madame Chantal Dupuis

Représentant du service de garde :

Madame Annie Boisvert

Représentant de la communauté :

Aucun

Membres de la direction d'école :

Madame Diane Saingelain, directrice d'école

Membres du conseil d'établissement absents

Madame Emmanuelle Dagenais, directrice adjointe

Madame Lise Meunier, représentante des enseignants

PROCÈS VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MARDI 8 DÉCEMBRE 2015

1. Mot de bienvenue

Mme Maliya Descôteaux, présidente du conseil d'établissement, ouvre la rencontre à 19h00 et souhaite la bienvenue à toutes. Elle procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. Vérification de la procédure de convocation

Tous les membres ont reçu les documents de façon électronique.

3. Question du public

Aucun public présent.

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé de faire des ajouts au point 9 Autres sujets :

- Terrain de soccer
- Problématique dans les casiers
- Projet de loi 86 – 2015
- Débarcadère

Mme Valérie Bélanger propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

15-16 6545 Adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 10 novembre 2015

Mme Katia Gutierrez propose l'adoption du procès-verbal tel que déposé.

15-16 6546 Adopté à l'unanimité.

6. Redécoupage des bassins géographiques à Saint-Constant

D'entrée de jeu, Mme Saingelain rappelle la situation concernant le possible changement d'ordre d'enseignement de l'école Armand-Frappier, soit de secondaire à primaire.

Au sujet du redécoupage des bassins géographiques, les membres du Conseil d'établissement doivent prendre une décision entre les deux hypothèses proposées, lesquelles auront les mêmes impacts pour l'école Piché-Dufrost.

Précédemment à la présente réunion, Mme Saingelain a consulté la présidente du Conseil d'établissement afin de décider communément s'il était nécessaire d'organiser une rencontre

avec les parents pour leur expliquer à nouveau la situation. Après consultation auprès des membres du C.É. faite par voie électronique, il a été décidé d'inviter les personnes intéressées à participer à la présente réunion du Conseil d'établissement.

Mme Saingelain explique que suite à la pré-consultation, six hypothèses ont été suggérées et une seule était viable et a été retenue, soit la #5 proposée par l'école Vinet-Souligny. Laquelle est devenue l'actuelle hypothèse 2. Les deux hypothèses suggèrent que les deux bâtiments (Armand-Frappier et l'Aquarelle) ne forment qu'une seule école.

Mme Katia Gutierrez propose aux membres du Conseil d'établissement de s'abstenir volontairement de voter puisque, peu importe l'hypothèse retenue, les impacts seront les mêmes pour notre école.

15-16 6547 Adopté à l'unanimité.

7. Suivis

7.1 Projet arts 5e année

Mme Maryse Desjardins présente le projet arts 5e année qui comporte trois disciplines en arts, soit art dramatique, danse et arts plastiques. Le vendredi 11 décembre 2015, ce sera la présentation du P'artcours sous le thème de l'intimidation. Elle souligne que les élèves ont eux-mêmes confectionné leurs costumes. Le déroulement sera filmé afin que tout le monde puisse le voir sur le site de l'école (avec autorisation des parents des élèves concernés). Les élèves et les parents sont invités à cette présentation.

Pour la seconde étape, les élèves sont invités à écrire un texte en Slam (programme artiste à l'école). Il y a un partenariat avec le musée ferroviaire afin qu'il soit la résidence artistique du projet. Le tout a nécessité des démarches auprès du Comité culturel de la Commission scolaire.

Le projet se déroule bien, il y a une bonne collaboration de la part des enseignantes et enseignants et les élèves apprécient grandement.

7.2 Camp du P'tit Bonheur

Mme Saingelain présentera le coût du transport en autobus à la prochaine réunion.

8. Sorties et activités éducatives (art. 87)

Mme Saingelain fait part des activités proposées :

3e année : Visite d'une auteure

4e année : Atelier, sur le mode de vie des habitants de la Nouvelle-France.

Les deux activités ne requièrent aucun déplacement.

L'activité de Noël aura lieu au Cinéplex Odéon de Brossard.

L'atelier de création Métal est reporté, car le 9 décembre est jour de grève.

Mme Maryse Désormeaux propose d'approuver les activités telles que présentées.

15-16 6548 Adopté à l'unanimité.

9. Autres sujets :

9.1 Terrain de soccer

Il est fait mention qu'au moment des soumissions relatives au terrain de soccer, il serait important de tenir compte des nouvelles recommandations au sujet des matériaux utilisés dans la fabrication des terrains de soccer synthétique.

9.2 Problématique dans les casiers

Il est fait mention qu'une surveillance plus accrue de la circulation dans les corridors, après l'école, serait appréciée.

9.3 Projet de loi 86

Il est souligné que l'évolution du Projet de loi 86 (Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire) devra être suivie de près.

9.4 Débarcadère

Il est fait mention qu'il y a une belle amélioration. Toutefois les gens tournent encore à gauche à la sortie du stationnement de l'école, et ce, malgré l'interdiction. En réponse à cette problématique, un courriel de rappel au sujet de l'importance de la sécurité dans les stationnements de l'école sera envoyé en janvier afin de solliciter la collaboration des parents.

Le Conseil d'établissement s'interroge à savoir s'il serait possible de téléphoner à la Police ou à la ville afin qu'il y ait une patrouille pour faire plus de prévention.

10. Mot des enseignants

Madame Katia Gutierrez souligne l'activité récompense qui a fait grandement plaisir aux élèves.

11. Mot de la représentante du service de garde

Aucun

12. Mot de la représentante de personnel de soutien

Aucun

13. Mot de la direction

- Mme Saingelain fait un retour sur l'activité récompense: Jeux de Kermess, jeux de la maison, jeux électroniques, etc.
- Les lutins sont parmi nous! Les activités de Noël auront lieu dans les classes selon les enseignantes et enseignants. Ex.: déjeuners, journée couleur, etc.

14. Mot de la présidente

Mme Maliya Descôteaux remercie les membres de leur participation et profite de l'occasion pour leur souhaiter une bonne fin d'année. En guise de solidarité, elle souhaite que les négociations auprès du gouvernement prennent fin.

15. Rapport annuel à la population (éléments à consigner)

- P'artcours

16. Levée de la séance

Madame Maliya Descôteaux propose la levée de la séance à 20 h 07.

15-16 6549 Adopté à l'unanimité

Maliya Descôteaux	Diane Saingelain
Présidente	Directrice